



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **16/03/2021**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme **haltérophilie, musculation** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP210247	Monsieur	BERTHELOT	Quentin
BP4ALP210248	Monsieur	BOTCAZOU	Lucas
BP4ALP210249	Monsieur	DOMERGUE	Maxime
BP4ALP210250	Madame	DUVAL	Marie-Michel
BP4ALP210251	Madame	GABET	Marine
BP4ALP210252	Monsieur	GRILLOT	Hadrien
BP4ALP210253	Monsieur	MELIS	Fabien
BP4ALP210254	Monsieur	MOUNET	Théo
BP4ALP210255	Madame	NOTTEBAERT	Estelle
BP4ALP210256	Monsieur	ROBBE	Vladimir
BP4ALP210257	Monsieur	ROJAT	Marco
BP4ALP210258	Monsieur	XICLUNA	Pierre



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Article 2.- La rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 16/03/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des IUT de Bordeaux par délégation
la Cheffe de pôle service formation-certification-évaluation

Anne DANIERE-MOREAU